

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1075 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 1075

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

VISAS

Le Gouverneur de a France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vuje décrei du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à Ja Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis, les personnes dont les noms suivent : YVassin Ali, Somali Toumal Rer Isman ne a bBerbera (Somaliland) vers 1931 d'Ali Farah et de Nema Warsame : Omar Abdi, Somali Issaack Habar Yonis, né à Zeila (Somaliland) vers 1915, d'Abdi Hersi et d'Ebla Mouhoumed ; Mahamed Mahamoud, Somali Haba Awal Abasse Rer Awalé, né vers 1931 à Zeila (Somaliland), de Mahamoud Ali et de Milaho Mahamed : Mahamoud Hassan, Somali Habar Awal Ber Ahmed, né à Hargu eissa (Somaliland) vers 1929, de Hassan Araleh et d'Aloula Ali.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.